

Richelieu® PAINTER'S CAULK

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Série 941501 - Calfeutrants Richelieu® PEINTURABLE
Autres moyens d'identification	Calfeutrants acryliques peints - Couleurs
Autres identifications	Calfeutrants acryliques au latex
Usage recommandé	Composé de calfeutrage
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Richelieu Hardware Ltée, 7900, Boul. Henri-Bourassa Ouest, Montréal (Québec) H4S 1V4, Canada, Tél: CAN / 1 800 361-6000 U.S. / 1 800 619-5446, www.richelieu.com
Numéro de téléphone d'urgence	Infotrac 24 Hour Emergency Tel, (800) 535-5053

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1B; Cancérogénicité - catégorie 1A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Provoque une irritation de la peau et des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Identificateur du produit : Calfeutrants Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2023

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

Autres dangers

Emits toxic gases when heated.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Calcium carbonate	1317-65-3	40.0-70.0		
Titanium dioxide	13463-67-7	0.5-1.5		
Ethylene glycol	107-21-1	0.5-1.5		
Acetaldehyde	75-07-0	0.1-1.0		
Vinyl acetate	108-05-4	0.1-1.0		
Silica, quartz	14808-60-7	0.1-1.0		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : Calfeutrante Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2023

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : cause une irritation modérée à sévère.

En cas d'inhalation : les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience.

En cas de contact avec la peau : sensibilisant cutané. Peut causer une réaction cutanée allergique chez certaines personnes.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système nerveux, yeux, système respiratoire, peau.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; metal oxides.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Personnel ne faisant pas partie des services d'urgences : évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Identificateur du produit : Calfeutrante Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

le 06 décembre, 2023

Page 03 de 08

version révisée :

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Calcium carbonate	Non établie	Non établie	15 mg/m ³	Non établie	Non établie	Non établie
Titanium dioxide	10 mg/m ³ A4	Non établie	15 mg/m ³	Non établie	Non établie	Non établie
Acetaldehyde	25 ppm	25 ppm	200 ppm	Non établie	Non établie	10 ppm
Vinyl acetate	10 ppm	15 ppm	Non établie	Non établie	Non établie	5 ppm
Silica, quartz	0.025 mg/m ³	0.025 mg/m ³	10 mg/m ³	30 mg/m ³	Non établie	Non établie
Ethylene glycol	25 ppm	50 ppm	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile, Silver Shield®.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Pâte visqueuse havane.

Odeur Pas disponible

Identificateur du produit : Calfeutrante Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2023

Page 04 de 08

Seuil olfactif	Pas disponible
pH	7.5 - 8.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 37.8 °C
Point d'éclair	93.89 °C (en vase clos)
Taux d'évaporation	0.33 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	2.3 kPa à 25 °C (77 °F)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.68 à 25 °C (77 °F)
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures.

Matériaux incompatibles

Forme des produits chimiques très toxiques au contact de : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Calcium carbonate		> 6450 mg/kg (rat)	

Identificateur du produit : Calfeutrante Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2023

Page 05 de 08

Titanium dioxide	> 6820 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	> 25000 mg/kg (rat)	> 10000 mg/kg (lapin)
Acetaldehyde	8722 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	660 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Vinyl acetate		4880 mg/kg	
Silica, quartz		500 mg/kg (rat)	
Ethylene glycol	2725 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	4000 mg/kg (rat femelle)	9530 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

(Acetaldehyde) category 3. (Vinyl acetate) category 3.

Absorption par la peau

(Vinyl acetate) category 3. (Acetaldehyde) category 3.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

(Vinyl acetate) category 1. (Ethylene glycol) category 2. (Silica, quartz) category 2.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Calcium carbonate	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Titanium dioxide	Groupe 2B	A4	Non listée	Non listée
Acetaldehyde	Groupe 2B	A2	Raisonnement anticipée	Non listée
Vinyl acetate	Groupe 2B	A3	Non listée	Non listée
Silica, quartz	Groupe 1	A2	Cancérogène reconnu	Non listée
Ethylene glycol	Non listée	A4	Non listée	Non listée

CIRC :

Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain.

Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain.

ACGIH® :

A2 – Probablement cancérogène pour l'humain.

A3 – Cancérogène pour l'animal.

A4 – Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Identificateur du produit : Calfeutrante Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2023

Page 06 de 08

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Titanium dioxide	500 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); eau douce)	3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); eau douce; statique)		36 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; eau douce; statique)
Vinyl acetate	15.7-22.0 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)			

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol-eau (log K_{ow}) : -0.34. (Acetaldehyde)

Coefficient de partage n-octanol-eau (log K_{ow}) : 0.73. (Vinyl acetate)

Coefficient de partage n-octanol-eau (log K_{ow}) : -1.36. (Ethylene glycol)

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement IATA.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
----------------	------------	-------------------------------------	--	--------------------

Identificateur du produit : Calfeutrants Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2023

Canadian TDG	3082	Environmentally Hazardous (Carbendazim)	9	III
US DOT	3082	Environmentally Hazardous (Carbendazim)	9	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : This product contains trace amounts of components known to the State of California to cause cancer, birth defects, or other reproductive harm.

Pennsylvania Right To Know :

Ethylene Glycol (CAS# 107-21-1) - <2%

SARA Title III - Section 302 : Vinyl Acetate 1000 lbs

SARA Title III - Section 311/312 :

Chronic Health Hazard

SARA Title III - Section 313 :

Vinyl Acetate (CAS# 108-05-4) - 0.1% - 1.0%

Acetaldehyde (CAS# 75-07-0) - 0.1% - 1.0%.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par Technical Services Department

Numéro de téléphone Tél: CAN / 1 800 361-6000 U.S. / 1 800 619-5446

Date de préparation le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version le 06 décembre, 2023

révisée

Indicateurs de révision Revision:
1

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : Calfeutrants Richelieu® PEINTURABLE - Ver. 1

Date de préparation : le 06 décembre, 2023

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2023

Page 08 de 08